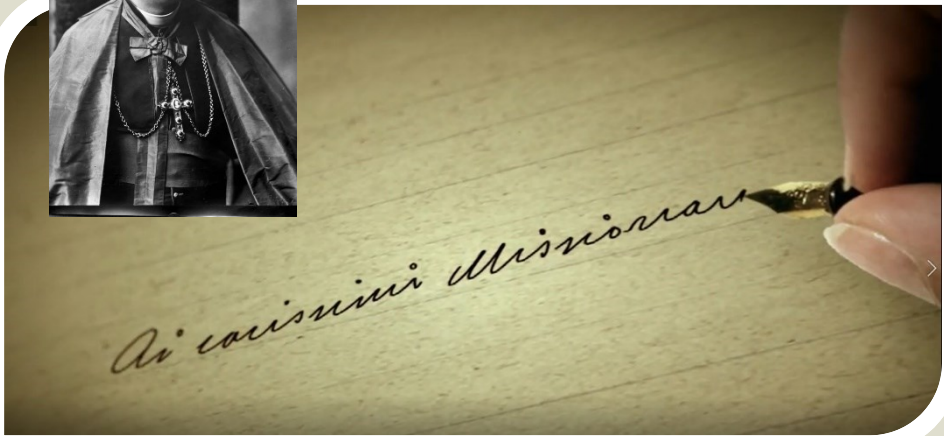


ANNÉE JUBILAIRE XAVÉRIENNE (1921-2021)

100 ans de la *Lettre Testament* et des Premières Constitutions



La Lettre Testament
de Saint Guido M. Conforti
lue par le p. Giacomo Spagnolo

PRÉSENTATION

par Elena Conforto, mmx

Pour nous préparer à l'année jubilaire qui commencera le 2 juillet 2020 à Parme et aboutira le 2 juillet 2021, à l'occasion des 100 ans de la Lettre Testament (LT) écrite par St Guido M. Conforti, j'ai préparé ce petit recueil de quelques commentaires du p. Giacomo Spagnolo à ce texte très beau de son Fondateur. Les passages sont tirés des « Lettres circulaires à toutes les sœurs » de notre Père Spagnolo (LP). J'y ai inclus aussi une de ses méditations.

Fidèle à la pensée de Mgr Conforti, le p. Spagnolo a toujours cherché à nous transmettre sa pensée avec beaucoup de dévouement.

Je crois qu'il est intéressant de saisir les passages d'époque : la Lettre Testament a été écrite le 2 juillet 1921. Le père Spagnolo commente ce texte environ cinquante ans plus tard, entre les années 1961 et 1975.

On ne peut pas non plus oublier que le 2 juillet est une date très chère à nous, Missionnaires de Maire – Xavériennes, pour plusieurs raisons, une fête de famille.

Nous constatons que notre Père nous offre une lecture propre à lui de la Lettre Testament à travers ces pensées parsemées de spiritualité et il fait un peu le lien, au-delà des années, entre St Guido M. Conforti et nous.

Nous nous demandons aujourd'hui : comment est-ce que la Lettre Testament résonne en chacune de nous qui la lisons ? Comment est-ce que nous la rendons actuelle par notre vie ?

Parme, le 25 mars 2020

1. Mission et consécration (LT 2)

Texte de la Lettre Testament

En effet, la vie apostolique, jointe à la profession des vœux religieux, constitue en soi ce que l'on peut concevoir de plus parfait selon l'Évangile.

À travers la profession des vœux religieux nous en venons à mourir à tout ce qui est de la terre pour vivre d'une vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ, en faisant ainsi devenir réel ce que l'Apôtre Paul écrivait aux premiers chrétiens : "Vous êtes morts et votre vie désormais est cachée avec le Christ en Dieu" (Col 3, 3).

Les vœux religieux sont des liens saints qui nous attachent toujours plus étroitement au service divin ; ils sont un affranchissement total du démon, du monde et de la chair ; ils manifestent une aspiration continue à des choses toujours meilleures.

Les vœux religieux sont une sorte de martyre de toute une vie dont la durée supplée à l'intensité de la souffrance si cette dernière fait défaut.

C'est pourquoi ils augmentent le mérite de nos actions, étant conforme à la doctrine traditionnelle des Pères de l'Église que ce que l'on accomplit moyennant un vœu religieux est doublement méritoire aux yeux du Seigneur.

LP 57 (Parme, le 1^{er} mars 1975)

5- Les manières avec lesquelles on peut donner la vie pour Jésus sont diverses :

- Manière de continuité
- Manière d'intensité
- Manière ordinaire
- Manière extraordinaire
- Manière réelle
- Manière apparente

On donne la vie par manière de continuité lorsqu'on persévère dans l'accomplissement parfait de la volonté divine. Celui qui donne toutes ses facultés, tout son temps, toutes ses forces, toutes ses actions avec constance, toujours, donne effectivement toute sa vie.

Dans ce sens Mgr Conforti dit que la vie consacrée, vécue avec étude de perfection, peut correspondre à un martyr, dans lequel, l'intensité de la douleur et de l'immolation est remplacée par la constance et la continuité.

2. Pauvreté (LT 4)

Texte de la Lettre Testament

Aimons la pauvreté qui demeure le tout premier renoncement que le Christ exige de ceux qui veulent être parfaits et se proposent de le suivre de tout près. Il veut régner seul sur leurs cœurs et c'est pour cela qu'il requiert d'eux le détachement affectif et effectif de toutes les choses de cette terre. C'est pourquoi il ne cessait de répéter : "Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut pas être mon disciple" (Lc 14, 33) et à ses Apôtres il demandait avec insistance qu'ils ne possèdent pas plus d'un habit, qu'ils ne gardent pas d'argent dans leurs poches et qu'ils ne soient pas soucieux du nécessaire pour survivre étant donné que rien ne saurait manquer à ceux qui auraient tout abandonné pour se mettre à sa suite.

Qu'il en soit ainsi de nous tous : "Si donc nous avons nourriture et vêtement, – je dirai avec l'Apôtre Paul – nous nous en contenterons" (1 Tm 6, 8).

Tout ce qui surabonderait à cela, serait contraire à la pauvreté évangélique dont nous devrions être heureux par amour du Christ, même si, en fait, elle doit nous coûter des peines, des tracasseries et des humiliations en certaines circonstances. Une pauvreté opulente à laquelle aucun confort ne manquerait, ne pourrait certainement pas être agréable au Seigneur et elle ne serait nullement la pauvreté pratiquée par les Apôtres et par les hommes qui ont suivi leur exemple. Donc, concernant la nourriture et l'habillement que chacun d'entre nous – en mission ou dans l'une des maisons de l'Institut – se contente de ce qui lui est nécessaire, tel qu'on le lui servira et qu'il n'exige rien de plus, qu'il ne possède rien comme son bien propre. C'est bien cette pauvreté-là dont nous avons fait profession volontaire : la pauvreté qui nous rendra tout à fait libres de toute attache de ce monde, et sûrs

d'entrer en possession du Royaume des cieux promis en priorité aux pauvres en esprit.

Et bien que nos Constitutions, suivant le Droit Canonique, nous autorisent à garder la propriété de nos biens patrimoniaux ainsi qu'à bénéficier des droits civils y afférents, personne, cependant, ne pourra administrer seul ou disposer des biens qui lui appartiennent de droit, sans l'autorisation des Supérieurs. Toute pratique contraire constituerait un réel danger pour qui, de fait, s'est dépouillé de tout.

LP 58 Londrina (Brésil), le 17 novembre 1975

16- Revenons à notre sujet. C'est à l'Église d'interpréter les conseils évangéliques et donc aussi les vœux relatifs, et à en régler la pratique. A l'intérieur des limites établies par l'Église, chaque Congrégation, à travers les organes compétents, établit l'usage des moyens et les particularités pratiques qui correspondent à son esprit et à ses propres finalités. Dans notre Société, nous n'avons pas de particularités remarquables. Pour ce que concerne les vœux de chasteté et d'obéissance, leur interprétation est celle que l'Église donne. Ainsi en est-il aussi du vœu de pauvreté, sauf quelques particularités dont je vois qu'il est de mon devoir de vous parler. Il s'agit de la façon de considérer la pauvreté qui nous est venue de l'enseignement et de l'exemple du Père de notre Xavérianité, le Serviteur de Dieu Mgr Conforti.

Sa pensée fait, pour nous, partie des saines traditions et de notre esprit, qui doivent être respectés et gardés selon le n°2 de *Perfectae Caritatis*, lettre b.

En résumé, nous pouvons dire que cette pensée était sévère et austère, pour ce qui concerne la pratique, bienveillante envers les vrais besoins, compréhensive pour les circonstances dans lesquelles le missionnaire-religieux peut se trouver.

Il exigeait observance, régularité, ordre, soumission, disponibilité en tout ce qui concerne la pauvreté. Pour lui, mettre en crise l'obéissance

et la dépendance aurait signifié mettre en danger la pauvreté. Il ne voulait pas qu'on décide individuellement sur la manière de disposer des choses.

La dépendance devait se manifester dans les comptes-rendus au Supérieur même pour le vœu de pauvreté, comme pour les autres thèmes de la vie religieuse. Ainsi, le Supérieur devait-il être toujours au courant de la façon de se comporter de chacun. Il ne voulait qu'on ne fasse rien de caché. Si pour les permissions de différentes espèces : habituelles, présumées, implicites, il admettait qu'on puisse agir avec sérénité et initiative, proportionnée aux circonstances, aussi bien dans le camp personnel qu'en celui de la charge, il voulait toutefois qu'on rende compte de tout et que, s'il s'agissait d'argent, on présente les notes et les documents justificatifs, plus par esprit de dépendance qu'en vue d'une exacte administration économique. Même les économes et les Supérieurs devaient être réguliers en cela.

Il faut tenir compte que la pauvreté, plus qu'une vertu spécifique concernant les valeurs matérielles, est un esprit concernant toute la conduite de la personne. Pour cela, la pauvreté religieuse entre dans les facultés intérieures pour les détacher non seulement des biens, mais aussi d'elles-mêmes et de l'exercice indépendant de leur propre liberté. En effet, Jésus appelle bienheureux les pauvres en esprit. Si l'on ne tient pas compte de cette idée, la pratique purement extérieure de la pauvreté peut devenir hypocrisie, propagande, ostentation et même recherche de soi-même et sa propre affirmation comme n'importe quelle autre chose, juste le contraire de ce que la pauvreté vraie doit produire. Saint François d'Assise aimait la pauvreté parce qu'elle est sœur de l'humilité dont pourrait découler tout autre bien spirituel.

Si dans la pauvreté nous devons saisir une occasion pour nous affirmer, en imposant notre façon de voir et en déterminant en communauté des situations de malaise, manifestement nous irions en dehors de son vrai sens et but.

À propos des biens personnels, Mgr Conforti s'est montré particulièrement strict. Il a voulu que ses missionnaires renoncent par la

profession religieuse non seulement à l'administration de leurs propres biens patrimoniaux, mais aussi à l'usufruit. Cela signifiait que celui-ci ne pouvait pas s'ajouter aux biens mêmes, dont le droit canon prescrivait « in radice » de garder la propriété, mais il devait être aliéné dans la façon que le religieux avait établie dans le moment prescrit. Ce droit particulier xavérien n'a jamais été adopté juridiquement pour vous ; toutefois chacune peut, en disposant de son propre usufruit, se régler selon cet esprit.

17- Pour ce qui concerne la pauvreté communautaire, Mgr Conforti garde la ligne officielle de l'Église, en s'en éloignant seulement pour une particularité, que nous n'avons pas adoptée juridiquement pour vous, mais que toutefois je vous recommande comme esprit.

Il veut que son institut, en dehors des maisons nécessaires pour la Congrégation et pour ses œuvres, ne possède pas d'autres biens immobiliers rentables, sauf évidemment des cas temporaires et destinés à cesser. Il admet toutefois que la Congrégation doive avoir une façon appropriée à l'esprit de pauvreté, tous les biens qui sont naturellement exigés pour une Société parfaite, c'est-à-dire qui possède tous les moyens pour ses propres buts et qui tend à son développement. Ceci aujourd'hui est requis même comme exigence administrative, c'est-à-dire pour avoir dans les organes financiers la nécessaire créance et pouvoir obtenir, selon le besoin, les prêts souvent indispensables, quoique temporairement.

En ordre de fait, nous pouvons nous consoler en voyant et en constatant réellement que nos deux Congrégations ont toujours été parmi les plus pauvres de l'Église et vivent dans l'insécurité de l'avenir beaucoup plus que d'autres qui paraissent peut-être plus pauvres que nous, mais qui ont des revenus certains ou comme appointement ou comme fruits de biens possédés, ou bien comme revenu du travail accompli pour leur but particulier.

En outre, votre Congrégation jusqu'ici s'est toujours trouvée en difficultés financières, qui ont préoccupé surtout les économes, qui se

sont sacrifiées et dans le silence ont travaillé sans faire peser sur la communauté leur sacrifice. Toutes vous avez d'une certaine façon participé à ce mérite et pour cela la Providence vous a toujours aidées d'une façon même prodigieuse ; c'est toutefois la pensée de l'Église que les religieux vivent de leur travail et que celui-ci produise non seulement pour chaque communauté, mais qu'il contribue d'une certaine manière à la formation, aux frais de gouvernement, aux soins des malades et des personnes incapables de travailler, au développement même matériel de la Congrégation pour ce qui est nécessaire aux personnes qui dans les différentes charges travaillent ou vivent en elle. Chaque communauté doit contribuer avec le peu qui lui est possible, mais surtout avec l'esprit de solidarité, non égoïstique, ni indifférent ou oublieux de ce devoir.

Pour nous, il peut y avoir aussi de l'égoïsme en attirant tout aux buts de notre travail, en nous sensibilisant au besoin seulement dans un sens et en oubliant les autres nécessités.

3. Obéissance (LT 6)

Texte de la Lettre Testament

De l'esprit d'obéissance, enfin, dépendra la vie, la vigueur, la prospérité de notre Institut qui est appelé à former une troupe organisée et compacte qui se met aux ordres du Vicaire du Christ envers qui tout Xavérien nourrira toujours une vénération profonde et un attachement sans défaut. À l'égard aussi des Pasteurs de l'Église, successeurs des Apôtres, le Xavérien ne manquera pas d'exprimer en toute occasion un sincère dévouement. Le jour où cette attitude subirait un fléchissement, notre Institut ne tarderait pas à s'acheminer vers la décadence et l'effondrement.

Sur ce point précis, je ne peux m'empêcher de citer un passage d'une exhortation pleine de sagesse que saint Alphonse de Liguori adressait à ses Religieux de la Congrégation du Très Saint Rédempteur :

"Sachez – écrivait-il – qu'à moi personnellement ne cause pas de chagrin le fait d'apprendre que l'un ou l'autre de mes frères a été appelé par Dieu à la vie de l'au-delà. Cela me touche profondément parce que je suis de chair et d'os, mais, somme toute, je me console qu'il soit décédé en tant que membre de notre Congrégation, car, en ayant trouvé la mort en son sein, je suis sûr et certain qu'il est sauvé. Je ne suis pas non plus trop affligé que l'un ou l'autre, à cause de ses défauts, quitte notre Congrégation, au contraire, je me sens soulagé du fait qu'elle se soit libérée d'une "brebis galeuse" qui aurait pu infecter tout le troupeau. Ni les persécutions ne m'affligent : celles-ci m'encouragent plutôt parce que si nous nous comportons correctement, je suis sûr que Dieu ne nous abandonne pas. Par contre, une chose me remplit de frayeur : c'est de m'apercevoir qu'il existe l'un ou l'autre parmi nous plein de défauts, qui ne veut pas obéir ou qui ne fait aucun cas des règles".

C'est cela qui préoccupait ce saint Docteur de l'Église et je partage pleinement, à mon tour, la même anxiété parce que le jour où le même inconvénient déplorable s'avérerait présent parmi les nôtres, je verrais en ce fait le symptôme avant-coureur d'une dissolution plus au moins proche de notre humble Congrégation.

LP 8 Parme, Pâques 1961

La vie religieuse trouve son fondement pratique dans l'obéissance et pour cela elle exige et impose la soumission dans ses différentes manifestations ; soumission des actes aux normes établies ; soumission de la volonté à la volonté de Dieu comme elle est manifestée par les Supérieurs ; soumission de l'intelligence au jugement, généralement plus informé, plus ru, plus prudent et plus illuminé, des Supérieurs. Tout cela, évidemment, pour des motifs et des raisons surnaturels.

D'une pratique de vie, ainsi établie, arrivent à l'âme les grâces du Seigneur par la voie de sa divine volonté, de façon qu'elle puisse vraiment et effectivement parvenir à la sainteté d'autant plus élevée que plus profonde en est la soumission. Et à la Congrégation s'ensuivent les avantages et les développements caractéristiques des choses bien assemblées et parfaitement fonctionnelles.

Vice-versa de l'insubordination proviennent : le manque d'unité dans l'action, les contradictions, les heurts, les gaspillages de moyens, les désaccords qui provoquent la désagrégation des œuvres mêmes florissantes, de la même façon que le contraste apporté par la maladie détermine la mort et la conséquente corruption.

Pour cela notre Vénéré Père, Mgr Conforti, citant St Alphonse, écrivait dans sa lettre Testament : « Ce qui m'effraie est lorsque je sens qu'il y a quelqu'un de défectueux, qui obéit peu et qui ne tient en aucun compte les règles ». Voilà ce qui préoccupait le Saint Docteur et moi aussi je partage avec lui cette inquiétude parce qu'au cas où se réaliserait aussi parmi les nôtres le déplorable inconvénient moi je percevrais en ce fait

les premiers symptômes d'une dissolution plus au moins éloignée de notre humble Congrégation.

De l'humble soumission vient donc l'ordre, l'union, la concorde, la paix, la résurrection, la victoire et la vie, comme de l'orgueilleuse insubordination dérivent les maux qui s'opposent à de si précieux trésors qui rendent belle et aimable notre vie.

Mes bonnes Sœurs, en pensant à vous et à votre vrai bien qui converge dans l'ordre et le développement de notre Congrégation, j'adresse à Jésus Ressuscité et Triomphant l'humble prière : qu'il vous concède, par les mérites infinis de Sa très parfaite soumission à la volonté du Père, que la plus docile et humble soumission aux supérieurs soit une de vos caractéristiques, en gage de conquêtes spirituelles et de plus beaux buts apostoliques. Et cela cordialement je vous le souhaite, et en vous tenant toutes spirituellement tout près dans le Cœur de Jésus, je vous bénis avec mes plus affectueuses salutations.

4. Union (LT 9)

Texte de la Lettre Testament

Et moi, dans ma petitesse, je prie le Seigneur pour que cette union d'esprit et de cœur que le divin Maître a laissée comme dernier souvenir, comme héritage sans prix à ses Apôtres et à tous ceux qui croiraient en lui, règne à jamais entre les membres des maisons de notre Institut qui sont aussi appelés à préparer de nouvelles recrues pour l'apostolat. Que la concorde règne toujours entre eux et qu'ils soient soumis en tout, sans réserve ni sous-entendu, aux normes édictées par la Direction Générale. Tout désaccord, divergence, conflit qui surgirait entre eux, causerait un préjudice très grave à la paix et à l'édification des frères.

Ô quel plaisir, quel bonheur – s'écrie l'auteur du Psaume – de se trouver entre frères ! (Ps 132,1).

Qu'il plaise au Ciel que notre Société parvienne à offrir toujours d'elle-même ce spectacle réconfortant et elle parviendra assurément à l'offrir dans la mesure où la charité de Jésus-Christ, telle qu'elle est évoquée par le Grand Apôtre des Nations, sera la norme qui règle tous nos rapports mutuels et fera de tous les membres qui la composent "un seul cœur et une seule âme". Que chacun, pour sa part, soit attentif à garder jalousement le lien de cette union sainte en écartant tout ce qui pourrait l'affaiblir. Qu'il réprime en lui-même son égoïsme, l'esprit critiqueur et grognon, la tendance aux querelles et aux singularités, la manie de se mettre en avant et de dominer. Tout cela doit être sacrifié avec générosité sur l'autel de la concorde fraternelle qui rend joyeuse la vie en commun, affermit et fait prospérer les institutions.

LP 55 Parme, le 8 décembre 1973

Logiquement donc les consacrés doivent sentir en eux, plus que les simples fidèles, une profonde cohésion, estime et dévouement envers la hiérarchie ecclésiastique et spécialement envers le Souverain Pontife et le Saint-Siège.

Mgr Conforti nous a mis dans l'esprit cette union à toute épreuve, d'esprit et de cœur, avec ceux qui représentent, pour nous, le Seigneur. Le Christ Chef est vivant dans l'Église, qu'il assiste continuellement de sa présence et par l'action de l'Esprit Saint. Le motif de notre hommage n'est donc pas fondé principalement sur notre raison, mais sur la foi. S'il était fondé sur la raison, facilement nous trouverions des échappatoires, puisque rien de ce qui est humain n'est stable, par conséquent notre hommage pourrait durer jusqu'à ce que la hiérarchie durer comme il nous plaît et cesser pour se transformer en contestation ou en critique systématique lorsque le Pape parlerait d'une façon différente de notre pensée. Évidemment, de telle façon, juste au moment de l'erreur il viendrait davantage à manquer cette adhésion-là qui pourrait nous sauver.

C'est donc sur la foi que nous fondons notre hommage dévoué à l'Église et donc sur une autorité non humaine, mais d'origine divine et qui agit, dans les manières précises par l'Église elle-même, au nom de Dieu.

5. Esprit de famille (LT 10)

Texte de la Lettre Testament

Et, étant donné qu'il me faut, contre mon gré, prendre congé de vous, permettez-moi qu'en résumant tout ce que je viens de vous dire, j'exprime un vœu.

Le vœu que le trait caractéristique qui devra distinguer les membres présents et à venir de notre Société, soit toujours la résultante des coefficients suivants : un esprit de foi vive qui nous entraîne à voir Dieu, à chercher Dieu, à aimer Dieu en toute chose, ravivant sans cesse en nous le désir de diffuser partout son Règne ; un esprit d'obéissance empressée, généreuse, sans faille en toute circonstance et à tout prix pour emporter les victoires assurées par Dieu à celui qui sait obéir ; un esprit d'amour intense envers notre famille religieuse qu'il nous faut regarder comme notre mère et un esprit de charité à toute épreuve envers les membres qui la composent.

Ce vœu que vous devez considérer comme le testament du père, je le confie au cœur adorable de Jésus en le suppliant de l'accomplir par sa grâce.

LP 13 Parme, le 31 janvier 1962

Aimez-vous donc comme Jésus nous a aimés, d'un amour spirituel, tout de délicatesse et de bonté, un amour qui ne mesure pas, qui ne se cherche pas soi-même, qui aime le sacrifice, qui jouit de voir les autres contents, et qui souffre seulement de se voir épargné, qui est convaincu que seulement ce que nous donnons à Jésus dans les âmes reste vraiment à nous pour l'éternité.

Ceci qui est le testament de Jésus, le testament que Mgr Conforti a laissé à ses fils, prenez-le aussi comme le mien dans cette circonstance qui, si elle est une circonstance de fête, a en soi-même un doux rappel à l'approche de la fin. Que le Seigneur nous bénisse et nous porte tous à l'éternel Amour.

LP 30 Parme, le 1^{er} février 1966

Comme vous pouvez le constater, ici Mgr Conforti a voulu synthétiser les éléments qui composent l'esprit des Xavériens. Les éléments ascétiques sont nombreux : foi, charité sociale et charité fraternelle, obéissance. Remarquez aussi qu'il affirme que l'esprit Xavérien est « la résultante de ces coefficients », c'est-à-dire quelque chose qui en dérive d'une façon caractéristique, même si eux-mêmes ne sont pas des éléments réservés aux Xavériens seulement, mais communs à toutes les institutions religieuses. Ce qui est typique est donc dans leur composition, dans la façon dont de tels éléments sont mis ensemble, dans la proportion dans laquelle chaque élément contribue à former l'ensemble.

Il y a toutefois quelques expressions qui mettent en relief quelque chose de caractéristique dans la pensée du Fondateur. Dans l'esprit de foi, qui nous garde orientés vers Dieu en toute circonstance, il voit l'élément fondamental de l'esprit apostolique et le voit en fonction ou en étroite relation avec cet esprit. Cette considération est fondamentale pour nous, qui sommes exclusivement missionnaires, c'est-à-dire que nous devons orienter toute notre activité intérieure et extérieure vers la dilatation du Royaume de Dieu. Même notre ascétique doit être ainsi conçue. Tous les instituts religieux visent ascétiquement à l'apostolat, mais nous, comme tous les instituts missionnaires, nous visons directement à un apostolat de conquête, de première ligne, c'est-à-dire de conversion de non-chrétiens.

Ainsi avez-vous été conçues vous aussi. Même votre ascèse doit être imprégnée d'esprit apostolique, afin que même la sainteté vise et soit acquise dans le sens de la conquête du monde à Jésus. (...)

Revenant à la lettre de Mgr Conforti, nous remarquons d'autres expressions qui laissent transparaître son esprit.

Observez comment il parle de la charité sociale et de la charité individuelle : « esprit d'amour intense pour notre religieuse Famille, que nous devons considérer comme Mère, et de charité sans défaillance envers ses membres ». Arrêtez-vous un instant sur les mots soulignés. Mgr Conforti les a certainement soulignés dans son esprit et nous, qui l'avons connu, nous savons combien l'esprit qu'ils contiennent transparait en toutes ses attitudes, paroles, gestes.

L'esprit de famille est donc un élément de relief de notre vie sociale religieuse. Je vous rapporte, à ce propos, ce qui est écrit dans le premier numéro de votre bulletin « Missionnaire de Marie », sous le titre : « Notre esprit » :

« C'est un esprit de famille et donc de charité fraternelle. Ici nous nous sentons chez nous, tout en n'oubliant pas notre famille natale, et nous désirons former une vraie famille, où toutes se sentent à leur aise et trouvent toute aide spirituelle et matérielle ».

Cet esprit nous conduit à l'union entre nous comme si nous étions toutes une seule dans le Corps Mystique de Jésus, selon ce qu'il demandait au Père : « Ut unum sint » (Que tous soient un).

Unies dans la prière, dans l'effort de sanctification, dans le travail et dans l'activité d'apostolat ; unies dans la lutte contre l'ennemi de la perfection ; unies en étant l'une l'appui de l'autre en toute nécessité.

Ce travail de l'esprit est toutefois accompli avec une sainte joie : « Servite Domino in laetitia ». Nous sommes toutes jeunes, nous serons toujours jeunes, parce que celui qui donne tout au bon Dieu et aux âmes, trouve toujours en lui des ressources de jeunesse. Nous voulons communiquer notre joie à tout le monde et démontrer sincèrement que

sont vraies les paroles du Seigneur que voici : « Mon poids est léger et mon joug suave », parce que notre vocation, bien qu'elle comporte des sacrifices et des renoncements, est toutefois source intarissable de joie.

Pour ce qui concerne des documents ayant une plus grande autorité au sujet de l'esprit de famille, je vous renvoie à ce que dit le Concile Vatican II dans le « Décret sur le renouvellement de la vie religieuse », à propos des relations des religieux avec leurs Supérieurs et vice-versa, et des religieux entre eux. Remarquez en particulier le passage suivant :

« ... grâce à l'amour de Dieu répandu dans le cœur par l'Esprit Saint, la communauté, comme une famille unie au nom du Seigneur, se réjouit de sa présence. Et la charité est l'accomplissement de la loi et le lien de la perfection ; par elle nous savons d'être passés de la mort à la vie. L'unité des frères manifeste même l'avènement du Christ et d'elle émane une grande énergie pour l'apostolat ».

Et Mgr Conforti nous dit : « Aimez-vous comme des frères et respectez-vous comme des princes ».

L'esprit de famille inclut l'amour envers chacun de ses membres et l'amour envers la famille même, évidemment compris d'une façon exacte. À ce propos, j'ai tenu une conférence le 21/11/63 qui vous a été envoyée en temps opportun. Il est bon que vous en teniez compte.

Un élément important dans la vie familiale et sociale de la Congrégation est l'obéissance, interprétée ascétiquement mais aussi comme élément ordinateur irremplaçable, de la même façon que la charité en est l'élément unificateur. Vous voyez comment l'entend Mgr Conforti : « esprit d'obéissance prompte, généreuse, constante, en tout et coûte que coûte pour remporter les victoires que Dieu a promises à l'homme obéissant ». Et quelle est l'importance de l'obéissance dans notre esprit religieux et missionnaire, vous pouvez le comprendre en considérant les articles suivants de vos Constitutions, qui sont de Mgr Conforti :

Art. 109 : « Que chacune soit soucieuse d'exécuter avec promptitude, fidélité et esprit plein de bonne volonté et joyeux et pour des raisons surnaturelles, les ordres qu'on lui donne, en se gardant indifférente à une tâche ou à l'autre, à un lieu ou à un autre, à travailler en mission ou à faire retour en Italie lorsque les Supérieurs jugent que le bien des âmes ou de la Société le demande. Qu'elles soient toutes bien persuadées que celle-ci s'accroîtra toujours davantage et se réjouira d'abondant fruits à la gloire de Dieu, si tous ses membres travaillent avec activités zélée et constante, unis et compacts comme un seul esprit et fidèles aux ordres de la Direction Générale ».

Art. 417 : « De l'observation des Constitutions que voici dépendent la force, la croissance, le fruit de la Société et le profit spirituel de ses membres. Qu'elles soient donc fidèlement observées par tout le monde, avec la persuasion intime que la vraie sainteté consiste à accomplir parfaitement les devoirs que nous impose l'état particulier auquel nous appelées la Miséricorde de Dieu ».

Méditation du 4 mars 1966 (CD 8 – Bobine 75 – Côté A)

Arrêtez-vous sur les paroles soulignées : cet amour intense. Voyez comment Mgr Conforti utilise toujours des adjectifs qui montrent sa manière de voir les choses et qui modifient un peu l'idée générale et donnent un ton particulier aux choses.

Par exemple, « amour intense » : l'amour ne suffit pas. Ensuite, la Congrégation, il l'appelle « famille religieuse ». Donc, c'est une Société qui a un ton particulier : ce n'est pas un pensionnat, ce n'est pas un séminaire, ce n'est pas une armée... Au contraire, il l'appelle famille religieuse, que nous devons considérer comme notre Mère.

Ce concept de famille et de charité éprouvée pour les membres qui la composent était très fort dans l'esprit de Mgr Conforti et nous, qui l'avons connu, nous savons que cela transparissait dans toutes ses

attitudes, paroles et actions. On voyait qu'il aimait intensément sa Famille religieuse et aimait chacun de nous avec une affection réelle. Il ne s'arrêtait pas aux apparences, mais il allait à la substance. En tout religieux il voyait quelqu'un à aimer plus que les choses, plus que les actions qu'on accomplissait. Il voyait l'être de la personne.

Nous aussi, nous devons voir ce qui est essentiel et pas tellement les formes : que la personne ait des vertus, qu'elle ait des défauts, qu'elle ait un certain caractère ou tempérament ... ce sont toutes des choses apparentes... Ce qui compte essentiellement, c'est la réalité de l'être.

(...) Même cette famille est une réalité, une réalité établie par Dieu et par l'Église et nous devons la voir dans la réalité du Corps mystique de Jésus. Souvenons-nous : une réalité ! Mgr Conforti s'en souvenait. Même entre nous, nous devons voir ainsi les choses, pour avoir ce souffle qu'on appelle esprit. Tout le monde aime, mais il faut que ce soit un amour ayant l'esprit, le ton caractéristique d'amour intense envers la vie religieuse considérée comme une famille. Voici le ton particulier de cette relation. Nous ne devons pas y voir une Société où l'on est ensemble juste pour avoir le nécessaire et par après chacun s'en va à son compte, insouciant des autres... (...)

De même que Mgr Conforti, nous aussi nous devons traduire en réalité ces paroles. Par exemple, aimer notre Famille, la sentir réellement notre Famille, la créer comme telle, car elle se compose de chacune de nous, de la manière de sentir, voir, se comporter de chacune et c'est nous qui donnons un visage à cette Famille, comme somme de nous-mêmes et de nos comportements. Si nous tous nous sommes bons, humbles, doux, la Famille se manifestera ainsi. Si par contre nous étions orgueilleux, irascibles – et il suffit que peu soient ainsi –, voilà que directement la famille se manifeste orgueilleuse, irascible, inquiète, sans paix.

C'est nous qui donnons le ton de la Famille, en créant un milieu agréable, un milieu cher à toutes, un milieu de détente et de repos. Si nous souhaitons et voulons que notre Famille, notre Congrégation soit ainsi, il faut que chacune soit bonne, compréhensive, encourageante. Par

conséquent, le milieu de famille sera un milieu agréable, aimable, apprécié par toutes. Bref, notre Famille est ce qu'est chacune de nous. Toute sœur vertueuse concourt à rendre la Famille vertueuse. Toute sœur défectueuse amène un défaut ou plusieurs défauts à la Famille. C'est inévitable !

(...) Donc, ce que nous souhaitons trouver pour nous chez les autres, nous devons l'établir même en nous envers les autres. Voulons-nous trouver dans les autres la compréhension, la bonté, la douceur, la miséricorde ? À notre tour, nous devons être compréhensifs, bons, doux, miséricordieux.

(...) La lettre continue en disant : « L'esprit de famille est donc un élément important dans notre vie sociale et religieuse ». Mgr Conforti nous le fait sentir comme une Mère. Nous devons retrouver cette maternité de la Congrégation tout d'abord dans les supérieures qui en doivent être l'expression évidente : par leur bonté, leur dévouement, leur miséricorde, leur tendresse, leur bienveillance. Et chacun de nous, à son tour, lorsqu'il reçoit une charge de la part des supérieurs, doit tout d'abord donner ce ton à son action. Il évitera de ressentir et de manifester un sens d'oppression et de supériorité. L'Évangile demande que celui qui préside soit comme le serviteur. Voici le ton chrétien, la pensée de Jésus. Prenons donc garde de ne pas assumer un ton de supériorité, car c'est très facile d'y tomber. (...) Parfois, quand on nous donne une tâche, voici que nous devenons rigides et nous perdons le sens de la maternité.

(...) Si nous sommes déjà maternelles, lorsqu'on nous donne une tâche nous l'accomplissons avec un sens maternel. Nous, en tant que missionnaires, nous devons déjà nous sentir spirituellement des mamans, parce que nous ne sommes pas des personnes stériles. Spirituellement, nous devons sentir que nous avons des enfants spirituels, que nous nourrissons par notre esprit de sacrifice, nos mérites, la prière, l'édification, la vertu, la charité. En tant que missionnaires, nous sommes appelés à engendrer des enfants de Dieu : qu'attendons-nous à

engendrer, quand nous serons en mission ? Si nous n'avons pas appris à les engendrer ici, nous ne les engendrerons pas non plus en mission.

(...) Toute bonne œuvre, tout acte de vertu engendre un enfant de Dieu, peut-être lointain, que je ne verrai jamais tant que je serai sur terre mais qui sera à moi quand je serai au ciel. Nous devons donc être des mères dès à présent et dans la réalité de cette génération des enfants de Dieu.

(...) Alors s'établit vraiment la famille. Chacun est pour les autres sa famille religieuse. Donc, cette vie religieuse doit être mère, comme dit Mgr Conforti ! Et la famille religieuse sera mère si elle est la somme de mères.

(...) L'esprit de famille se concrétise surtout dans le sens de la maternité réciproque, que nous devons avoir spirituellement, dans le juste sens, mais manifesté en paroles, actions envers les autres et surtout envers les supérieures, dirais-je.

Notre sens maternel envers les supérieures doit se manifester en un sens de piété filiale envers elles. Si nous n'engendrons pas ce sens d'amour pour la dépendance – une dépendance amoureuse, filiale – nous voyons les supérieures comme des tyrans même si elles ne le sont pas.

(...) Il suffit qu'il y ait quelques-unes qui voient ainsi les choses et directement on perçoit dans le milieu le manque du sens de la corrélation maternelle-filiale, filiale-maternelle. Pour qu'une montre fonctionne bien, il faut que toutes les dents, tous les engrenages fonctionnent bien et pour qu'elle ne fonctionne pas il suffit d'une petite dent qui soit défectueuse. Ainsi, dans la communauté : pour qu'elle soit toute famille, il faut que toutes soient mères et filles. TOUTES.

(...) En conclusion, la vie religieuse est identifiée comme une famille et cette famille, c'est nous qui devons la former, en mettant en pratique ce que veut Jésus, qui nous a donné tant d'orientations. Pas de place aux répités, à la susceptibilité, aux rancunes, aux prétentions. Cela non seulement n'est pas religieux, mais n'est même pas chrétien. Jésus veut que nous pardonnions soixante-dix fois soixante-dix, que si nous savons

que notre frère a quelque chose contre nous, nous allons à sa rencontre et que nous nous mettions d'accord... Voilà la pensée de Jésus !

Qu'il est difficile de réaliser cela avec perfection, pourtant dans la vie religieuse il faut réaliser tout cela avec perfection. Alors elle sera une famille ! Nous devons être des mères, non pas des vierges stériles, des MÈRES ! Des vierges mères comme Marie. Alors la vie religieuse sera une vraie famille, belle, pleine de paix, de joie, de liesse.

6. Salutations finales (LT 11)

Texte de la Lettre Testament

En ce moment précis où j'expérimente en moi toute la douceur de l'amour du Christ, combien plus fort que toute affection humaine et que se présente à mon esprit toute la grandeur de la cause qui nous resserre au sein d'une même et unique famille, j'embrasse avec tendresse, comme s'ils étaient ici devant moi, tous ceux qui ont exprimé leur adhésion à notre humble Société et tous ceux qui le feront dans l'avenir, et sur tout un chacun j'implore de Dieu, dans ma petitesse, l'esprit des Apôtres et la persévérance jusqu'à la fin.

LP 41 Naples, le 3 décembre 1968

Vous croyez certainement que le sens profond de paternité que j'éprouve, c'est un don que le Seigneur m'a fait. Comme dans l'ordre naturel, lorsqu'un jeune homme devient père il acquiert, par la nature même, une nouvelle psychologie, ainsi dans l'ordre spirituel et surnaturel la paternité donnée par Dieu, porte avec elle une différente mentalité, d'autres sentiments de divers et plus hauts points de vue. Par conséquent les rapports et les contacts de vie assument une différente valeur et signification.

J'ai averti le moment dans lequel le Seigneur m'a fait don de la paternité religieuse en me donnant en même temps la psychologie et la charité dont Mgr Conforti, dans la lettre testament, dit : « beaucoup plus forte que toute affection naturelle ». De tout cela remercions ensemble le Seigneur parce que c'est un bien commun, utile à tous. Vraiment Jésus a été bon et particulièrement libéral avec nous ! Beaucoup d'Instituts religieux ont eu seulement le Père ou seulement la Mère, à vous, au

contraire, il a voulu donner un Père et une Mère afin que l'esprit de famille fût plus garanti et parfait. Cherchons à en profiter comme Jésus désire et à le développer selon les directives du récent Concile !

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

Costituzioni della Pia Società di S. Francesco Saverio per le Missioni Estere, éd. ISME, Parme 1921, 93 p.

MISSIONNAIRES XAVÉRIENS, *Constitutions et Règlement Général*, éd. ISME, Rome 2013, 245 p. La *Lettre Testament* de St Conforti s'y trouve aux pp. 173-199.

SPAGNOLO Giacomo, *Lettres à toutes les sœurs*, éd. ISME, Parma 1979, 355 p.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	3
1. Mission et consécration (LT 2)	5
<i>Texte de la Lettre Testament</i>	5
<i>LP 57 (Parme, le 1^{er} mars 1975)</i>	6
2. Pauvreté (LT 4)	7
<i>Texte de la Lettre Testament</i>	7
<i>LP 58 Londrina (Brésil), le 17 novembre 1975</i>	8
3. Obéissance (LT 6)	12
<i>Texte de la Lettre Testament</i>	12
<i>LP 8 Parme, Pâques 1961</i>	13
4. Union (LT 9)	15
<i>Texte de la Lettre Testament</i>	15
<i>LP 55 Parme, le 8 décembre 1973</i>	16
5. Esprit de famille (LT 10)	17
<i>Texte de la Lettre Testament</i>	17
<i>LP 13 Parme, le 31 janvier 1962</i>	17
<i>LP 30 Parme, le 1^{er} février 1966</i>	18
<i>Méditation du 4 mars 1966 (CD 8 – Bobine 75 – Côté A)</i>	21
6. Salutations finales (LT 11).....	26
<i>Texte de la Lettre Testament</i>	26
<i>LP 41 Naples, le 3 décembre 1968</i>	26
BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE	28

Éd. Conforti, Kinshasa 2020

Éditions Conforti
Kinshasa 2020

Imprimerie 4Graph Srl
via Ugo la Malfa, 19 – Spigno Saturnia 04020 Latina
Achévé d'imprimer le 24 novembre 2020

Dépôt légal : novembre 2020
N° d'impression : 75388/2020



Guido Maria Conforti est né en 1865 à Casalora de Ravadese (Parme-Italie), ordonné prêtre en 1888, il fonde l'Institut des Missionnaires Xavériens le 03.12.1895. Ordonné évêque de Ravenne en 1902, le même jour, il fait la profession perpétuelle. Il devient évêque de Parme en 1908, diocèse qu'il dessert jusqu'à sa mort, survenue à Parme le 05.11.1931. Il a été canonisé par le pape Benoît XVI le 23.10.2011.



Giacomo Spagnolo (1912-1978), Missionnaire Xavérien, a fondé en 1945, avec la vénérable Celestina Bottego (1895-1980), l'Institut des Missionnaires de Marie-Xavériennes. Dans ce volume, la sœur Elena Conforto, propose un commentaire du p. Spagnolo de la *Lettre Testament* de St Conforti.



1921 PREMIÈRES CONSTITUTIONS ET
Lettre Testament
MISSIONNAIRES XAVÉRIENS